



nernier infos

№95 | PRINTEMPS/ÉTÉ 2021 | AVRIL/MAI/JUIN

Le dossier
du mois

LA CAPITAINERIE

Flash sur les
commissions

CANALISATION
DES EAUX PLUVIALES
CONSEIL PORTUAIRE
PARRAINEZ UNE RUCHE

Environnement

LA NUIT EST BELLE!

Budget

MAINTIEN DES TAUX
D'IMPÔTS LOCAUX



la plateforme
de la démocratie
participative

MAIRES
& CITOYENS



POINT
DE VUE

Edito

LE MOT DE LA MAIRE



Marie-Pierre Berthier,
Maire de Nernier

Un an après, la pandémie est encore partout et dans toute notre vie quotidienne. Nous pensons aux familles victimes de ce virus mondial et à tous ceux qui ont subi ou subissent des accidents de la vie liés à la pandémie. La mairie est à votre service et n'hésitez pas à la solliciter si nécessaire.

2020 aura été aussi pour notre commune l'enjeu non pas d'une, mais de deux élections municipales ; du temps perdu, certes, du temps de réflexion également. De vieux projets sont ressortis des cartons, comme la canalisation des eaux pluviales, Croix de Marcille, de plus récents ont accéléré, comme la mise en place d'une plateforme interactive « Maire-setCitoyens », lancée début avril, d'autres suivent leur cheminement comme la capitainerie. Plusieurs projets, enfin, démarrent cette année à la suite du vote des budgets le 1er avril dernier. Nous reviendrons sur les priorités ainsi définies dans le prochain numéro.

Et Nernier Infos en a profité pour se doter d'une nouvelle jeunesse ! Car la communication papier a encore de



beaux jours devant elle - souhaitons le ! Voici le premier numéro de cette nouvelle formule que nous avons voulue claire, joyeuse et fonctionnelle. Avec, en plus, la diffusion des séances publiques du conseil municipal sur la chaîne nerniermairie de Youtube, la communication est désormais un pôle renforcé à Nernier. Lisez, participez, abonnez-vous, visionnez, écrivez... Soyez acteur !

Mairie de Nernier
14, route de la mairie
74140 NERNIER
Tél: 04 50 72 82 26
mairie@nernier.fr

Informations:
www.nernier.eu



POINT DE VUE _____ 02

Edito

HABITER À NERNIER _____ 03

En direct de la mairie

L'ŒIL SUR... _____ 04/05

La plateforme participative

FLASH SUR LES
COMMISSIONS _____ 06/07/08/09

L'éclairage public en diagnostic
La ferme d'Antioche s'équipe
Programme de canalisation des eaux pluviales
Acteurs pour l'Environnement le 5 juin
Eclaircissements forestiers
Engagement contre la pollution lumineuse
Parrainez une ruche
Reprise du service pour le Conseil Portuaire
De nouvelles poubelles pour le village
Culture et Patrimoine : au programme
CCAS : Nos aînés et la COVID 19

LE COIN DES
ASSOCIATIONS _____ 09

Une prochaine saison active pour le C2NY
Au Musée du Lac (AML), expositions

LE DOSSIER DU MOIS _____ 10

Un projet d'envergure : la Capitainerie

INTERCOMMUNALITÉ :
QUOI DE NEUF? _____ 11

Déploiement des « PAV »
Agglo : Qui représente qui ?

ILS, ELLES ONT FAIT
L'ACTUALITÉ _____ 11

La situation des effectifs

NERNIER D'ANTAN _____ 12

Nernier à travers son histoire

DE RIVES EN PAGES _____ 13

Suggestion de lectures

AGENDA CULTUREL _____ 14/15

INFORMATIONS
PRATIQUES _____ 16

Journal d'information de la mairie de Nernier
Direction de rédaction : La maire
Rédaction : Les élus
500 exemplaires - Avril 2021
Design : vny.co | Impression : Imprimerie Fillon
Illustration couverture : Freepik pour Maires&Citoyens



En direct de la mairie

DÉMATÉRIALISATION DES PROCURATIONS ÉLECTORALES

Depuis le 6 avril dernier, il est désormais possible de remplir en ligne une demande de procuration sur le site : maprocuration.gouv.fr

Mais, ce nouveau service n'est qu'une première étape vers la dématérialisation intégrale des procurations électorales. En effet, le demandeur doit toujours se déplacer physiquement à la gendarmerie (ou au commissariat en zone police) pour faire contrôler son identité à partir des données qu'il a fournies sur le site Maprocuration.

Même si ces données sont communiquées automatiquement par voie numérique à la gendarmerie, puis à la mairie de sa commune de vote, le demandeur doit se munir de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres.

L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Cette procédure évite donc de remplir le formulaire sur place en gendarmerie et est complémentaire de la procédure papier à faire sur le formulaire Cerfa 14952*02.

Rappelons qu'une procuration est établie soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou bien pour un seul), soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES LES 20 ET 27 JUIN

Sous réserve du contexte sanitaire et de son évolution, les élections des conseillers départementaux et celles des conseillers régionaux auront lieu les dimanches **20 et 27 juin 2021**.



MAINTIEN DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX CETTE ANNÉE

En marge de l'adoption du budget de la commune au conseil municipal, début avril, les élus ont voté le maintien des taux des impôts locaux. Depuis la réforme de la taxe d'habitation et de sa suppression pour les résidences principales, le vote ne concerne plus que la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe sur les propriétés non bâties. Elles sont respectivement de **20.4 % et de 50.92 %**.

A noter que les taux des impôts locaux à Nernier sont maintenus d'année en année depuis 2018, soit pour la quatrième année consécutive.

LE BRUIT EXTÉRIEUR EST RÉGLEMENTÉ !

Avec la saison estivale, nous sommes davantage à l'extérieur et souvent occupés par des travaux de jardin et bricolage.

Il est donc utile de faire un rappel sur l'importance de respecter les voisins et de ne pas les incommoder par des bruits intempestifs. Un arrêté municipal (No. A.2016/036) précise entre

UN PORTAIL, DES VOILETS ? LES RÈGLES D'URBANISME S'APPLIQUENT...

Seule une rénovation à l'identique peut être réalisée sans recourir à une autorisation d'urbanisme. Dans tous les autres cas, quel que soit l'envergure du projet, une déclaration préalable doit être déposée à la mairie. Elle doit comprendre les précisions qui permettront d'apprécier le projet sur la base des règles d'urbanisme en vigueur, inscrites dans le PLUi. Celles-ci sont établies en fonction de la zone dans laquelle se trouve la maison. Tout renseignement utile peut être obtenu à la mairie.

NERNIER COMMÉMORERA LE 8 MAI À 11 HEURES

La commémoration de la Victoire des forces Alliées sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai 1945, se déroulera au Monument aux Morts à 11 heures.

Compte-tenu du contexte sanitaire, il est probable que la cérémonie se déroulera sans public. Nous informerons directement les habitants de la situation dès qu'elle sera connue.

Les plages horaires autorisées sont :

8h30 - 12h et 13h30 - 19h, les jours ouvrables

8h30 - 12h et 13h30 - 18h, les samedis.

Repos les dimanches et jours fériés.

autres que l'utilisation des outils ou appareils qui peuvent causer une gêne pour le voisinage en raison du bruit est règlementée.

Pensez à informer les entreprises.



La Plateforme citoyenne est lancée !

Par Melissa Arditto et la mairie

Un des objectifs importants du conseil municipal est de faire progresser la relation élus-citoyens. Il s'agit d'œuvrer pour la mise en place d'une démocratie participative, favorisant l'amélioration du vivre-ensemble. A vous qui habitez à Nernier, la parole vous est donnée ! Nous souhaitons récolter toutes les bonnes idées pour améliorer la qualité de vie et développer de nouvelles formes de rencontres, d'activités ou d'animations dans notre village.

C'est pour cette raison que nous avons investi dans une plateforme en ligne ! Elle va permettre à la mairie de Nernier de communiquer avec les habitants en temps réel sur les actualités du village, des dangers imminents, de sonder la population sur des thèmes divers, d'être informés d'anomalies et de recueillir

et de formuler des suggestions pour une démocratie d'échange participatif.

Plus largement, cet outil en ligne interactif constitue une plateforme de communication, participant au déploiement de la démocratie active. Il ne s'agit pas de remplacer

une forme de gouvernance par une autre mais bien de proposer un panel d'outils, répondant aux besoins du maire, de la mairie et satisfaisant les attentes et envies des habitants.

C'est bien un véritable réseau social privé et sécurisé de proximité qui est ainsi créé, puisque tous les adminis-

trés sont reliés et peuvent échanger sur des problématiques qui les intéressent dans leur quotidien. Cet espace d'échange privé propres aux Néroniens leur permet de devenir des acteurs sur les développements de la commune.

Dans une première étape, nous avons lancé la promotion de la plateforme afin de susciter les inscriptions des Néroniens. Après une phase de test et en attendant la montée en charge des inscriptions, de nouvelles fonctionnalités seront ouvertes progressivement.



UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

En premier lieu, l'application Maires et Citoyens de Nernier est appréciable au quotidien pour améliorer la qualité des services publics locaux et intercommunaux. L'information circule rapidement et, en cas de problème, par exemple un arbre tombé sur un chemin, l'information est immédiatement retransmise. Un lampadaire en panne ? Informez la mairie sans tarder... Une fonctionnalité dynamique permet de recevoir les signalements d'anomalies rencontrées par les citoyens, géolocalisées et transférées automatiquement aux services techniques de la commune pour une intervention rapide. Des actualités d'information pour les Néroniens, des alertes à la population pour informer les administrés inscrits des événements graves et dangers éventuels sur la commune accompagnent des campagnes SMS.

Cet espace d'échange privé propres aux Néroniens leur permet de devenir des acteurs des développements de la commune.





Parallèlement, elle affiche l'agenda en temps réel des événements de la commune, ainsi que les travaux éventuellement gênants, etc. Les alertes météo, de plus en plus fréquentes, seront ainsi diffusées, au de-là du simple affichage papier actuel, qui sera cependant maintenu ! Telle est la première vocation de la plateforme interactive.

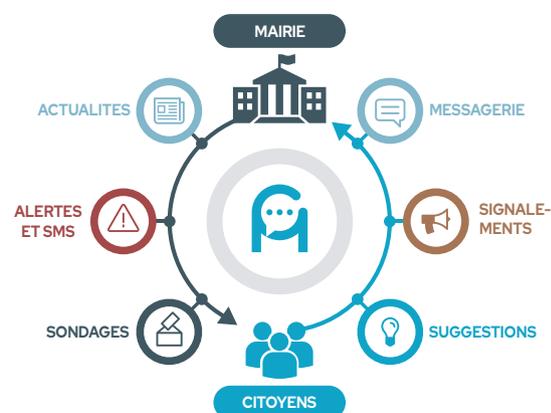
Puis, une fois obtenu un nombre suffisant d'administrés abonnés, les fonctionnalités visant un échange plus participatif comme le sondage - anonyme - de la population, seront déployées.

Une boîte-à-idées citoyenne, permettra de recevoir les suggestions de Néroniens. Un espace de débat sera également lancé et préservé, sous réserve que les débatteurs respectent l'esprit de la plateforme : le débat oui, la mauvaise foi non ! Et pour soutenir notre économie locale, un espace réservé aux annonceurs mettra en valeur leur activité !

Vous êtes toutes et tous moteurs de changements de votre avenir.



Ensemble, imaginons le futur de Nernier et développons des solidarités de proximité pour un village convivial où chacune et chacun ont une place. Au plaisir de vous voir dans la plateforme Maires et Citoyens de Nernier !



COMMENT SE CONNECTER ?

Cet outil a été lancé le 1^{er} avril et les habitants peuvent se connecter en créant un compte gratuit.

- 1) Téléchargez gratuitement l'application **MariesetCitoyens** ou allez sur le site www.mairesetcitoyens.fr
- 2) Cliquez sur **inscription citoyen** et saisissez votre code postal
- 3) Cliquez sur le nom de votre commune et remplissez le formulaire d'inscription.
- 4) Si vous avez des questions envoyez un courriel à l'adresse : mairesetcitoyens@nernier.fr





TRAVAUX :

L'éclairage public en diagnostic

Par Jérôme Bamberger

L'éclairage public de Nernier est, comme chacun sait, très ancien et de plus en plus défaillant. Afin d'entreprendre sa rénovation, tant sur le plan du fonctionnement que de l'environnement, en particulier les nouvelles sources lumineuses, le conseil municipal a décidé de confier ce dossier d'envergure au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique, le SYANE. Un bureau d'étude spécialisé,

mandaté par le Syane, effectue actuellement un diagnostic général et détaillé des lampadaires. En particulier, les représentants du bureau d'études se sont déployés plusieurs nuits dans toute la commune pour apprécier le fonctionnement de l'éclairage.

A réception de ce document, durant ce premier semestre, l'étude de la rénovation du réseau, des luminaires et de sa gestion par secteurs sera lancée.

Les objectifs sont bien clairs : assurer le fonctionnement normal de l'éclairage public, source de sécurité, diminuer la consommation d'énergie ainsi que la pollution lumineuse.



TRAVAUX :

La ferme d'Antioche s'équipe

Pour pouvoir utiliser la belle salle de la Ferme d'Antioche toute l'année un chauffage par pompe à chaleur va être installé.

Cela implique de mieux isoler l'entrée de la salle, avec une paroi vitrée posée au droit de la face intérieure du mur, derrière la porte de grange en bois, qui reste en place.

Cette paroi est réalisée avec une armature en aluminium et en double vitrage feuilleté. Elle est équipée d'une porte coulissante vitrée, qui s'ouvre automatiquement.

Tout a été mis en œuvre pour en faciliter l'accès, notamment, pour les personnes à mobilité réduite.

Coût des travaux : 9 100 € pour la porte et 13 455 € pour la pompe à chaleur.

PROJETS STRUCTURANTS :

Programme de canalisation des eaux pluviales

Par Christian Breuza

Après la réalisation de travaux d'urgence visant à éviter les inondations au niveau du carrefour de la Croix de Marcille, la réfection du réseau entre le carrefour et l'enceinte du château ont débuté fin février pour une durée d'un mois environ.

Il s'agissait de doubler la canalisation existante de diamètre 300 mm qui est en grande partie obstruée par du calcaire, par une canalisation de diamètre supérieur (500 mm). La canalisation située dans le parc du Château, qui conduit à l'exutoire au lac, sera également remplacée sur une section de 500 mm car elle est défectueuse.

Ces travaux sont d'autant plus nécessaires que les épisodes pluvieux ont tendance à devenir plus intenses.

Le chantier a été rendu complexe par

le nombre important de réseaux présents au droit du village. Les travaux ont nécessité de barrer la Route de La Croix de Marcille et la mise en place d'un alternat au niveau de la Route de la Mairie qui a été ouverte aux deux sens de circulation. Un bureau d'études spécialisé a accompagné la mairie pour effectuer les études de conception et estimer l'enveloppe financière prévisionnelle. Le coût des travaux s'élève au total à 128 000 € TTC





ENVIRONNEMENT :

Participer aux Acteurs pour l'Environnement le 5 juin

Par Melissa Arditto

Avez-vous un intérêt particulier et un amour pour votre nature et les animaux ? Voulez-vous participer à la définition de lignes d'actions pour la préservation de l'environnement à Nernier ?

Les Acteurs pour l'environnement, c'est un réseau de personnes bénévoles habitant à Nernier intéressées par le dialogue et l'action pour valoriser la biodiversité et la préservation de l'écosystème. Nernier a besoin de vous ! Des Ambassadeurs, des experts, des porte-parole moteurs de changements sont attendus pour proposer des initiatives en termes d'environnement pour l'avenir de notre commune. Certains thèmes ont été reconnus comme l'aménagement de la forêt et des sentiers pédestres, l'application généralisée de la charte «0 pesticide», le renforcement du tri sélectif et du compostage, la protection des animaux et de la faune sauvage.

Si vous voulez faire partie du Conseil de l'environnement, vous pourrez vous inscrire le 5 juin dans le cadre de la **Journée de l'Environnement** à Nernier ou par mail à : ardittomelissa@gmail.com

ENVIRONNEMENT :

Éclaircissements forestiers dans les forêts privées

La Coopérative Forestière **COFORET**, organisme proche de la chambre d'Agriculture, a procédé à de nécessaires éclaircissements dans des forêts privées situées sur la commune.

Ces travaux forestiers se sont déroulés dans le respect des normes de développement durable.

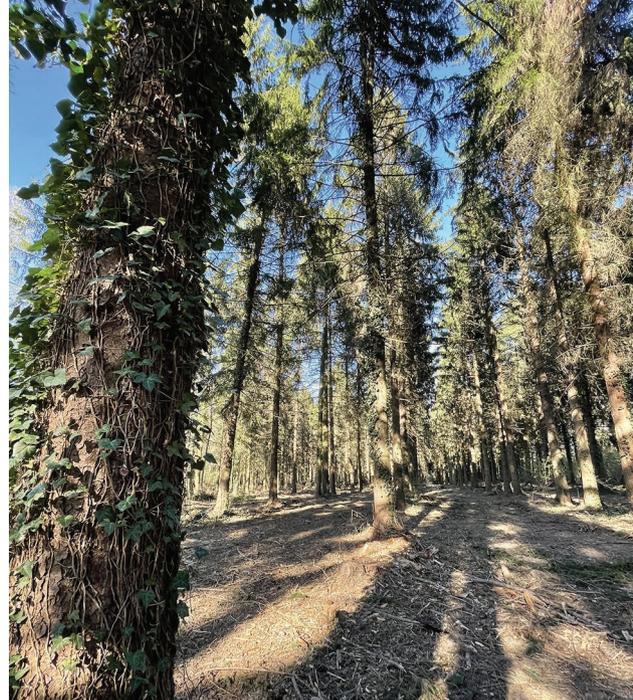
Deux parcelles étaient concernées par ce chantier pour des coupes rases et définitives sur des sapins et des résineux qui s'avèrent être malades. L'objectif est double, stopper le développement du bostryche et assurer le renouvellement des forêts, âgées d'environ 50 ans.

ENVIRONNEMENT :

Nernier s'engage contre la pollution lumineuse

Le vendredi **21 mai 2021**, Nernier participera à la deuxième édition de la manifestation « La nuit est belle ! », en éteignant son éclairage public pour une partie de la nuit. Lors de cette action symbolique, Nernier se joint à l'ensemble des communes transfrontalières du Grand Genève engagées dans la démarche. Il est prévu également, ce même jour, une conférence de Henri Klesta sur l'éclairage public à Nernier. Elle sera suivie d'un événement à l'aire de jeux, avec son télescope pour regarder les étoiles. Alors, profitez de cette nuit de printemps pour éteindre vos lumières et renouer avec la douceur d'une soirée printanière et dites-vous que décidément, la nuit est belle dans le Grand Genève !

N.b. : organisation sous réserve du contexte sanitaire.

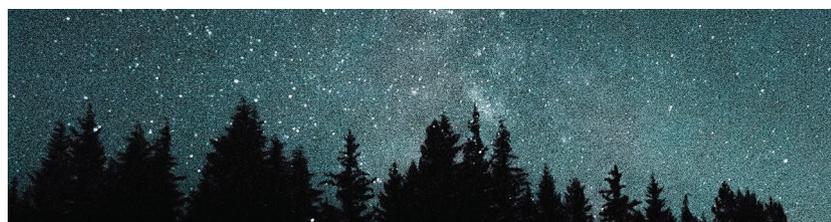


Les parcelles sont situées :

- Route de la Croix de Marcille, parcelle A N.279 pour une superficie de 7 500 m², classée en zone N ;
- Chemin de Moulin, parcelle A N. 399 pour une superficie de 8 000 m² classée en zone N, corridor écologique, coupure d'urbanisation littorale.

Des demandes d'autorisations ont été soumises à la Direction Départementale du Territoire -Service Environnement, Eau et Forêts et au Centre régional de la Propriété Forestière.

Les travaux, qui nécessitent la sécurisation des voies par arrêtés municipaux, se sont poursuivis au mois d'avril. Pour la zone du Moulin, un programme de nouvelles plantations devra être envisagé en accord avec la mairie.





ENVIRONNEMENT :

Parrainez une ruche pour la sauvegarde des pollinisateurs à Nernier

À l'initiative de la mairie et de sa commission Environnement, 3 ruches sont implantées dans la commune, grâce au partenariat avec l'association « Un rêve d'abeilles ». Celle-ci, basée à Douvaine, agit pour la protection des abeilles et la biodiversité. Il est proposé aux Néroniens de s'associer à cette opération de sauvegarde essentielle des abeilles en les parrainant. En effet, le miel récolté sera laissé à la disposition de la mairie, sous l'intitulé « Miel de Nernier ». Les parrains et marraines en recevront une part et pourront bénéficier de visites spécialisées des ruches avec l'apprentissage de l'extraction du miel et d'actions pédagogiques pour découvrir le monde fascinant des abeilles. Lancement des parrainages début mai par une information dans les boîtes aux lettres ou envoyez un email à mairie@nernier.fr.

PORT :

Reprise du service pour le Conseil Portuaire

Par Michel Fredon

Le Conseil portuaire a été réuni mi février pour reprendre ses travaux, quelque peu délaissés du fait de l'année 2020, entre les doubles élections locales et la pandémie. Rappelons que ce Conseil, piloté par la commission municipale du port, est extérieur à la mairie et se compose d'usagers : voile, moteur, paddle, pêcheur professionnel et pêcheur amateur. Ses membres sont élus par les plaisanciers, un renouvellement pour trois ans devant intervenir avant l'été, sous réserve du contexte sanitaire. Strictement consultatif, il conseille les élus et constitue un lieu d'échanges et de dialogue particulièrement actif. Le projet de capitainerie a, notamment, été au centre des débats lors de la réunion de février.

CULTURE & PATRIMOINE :

Au programme

Par Gunilla Skarin Parte, Sophie Monnin

L.A.C À NERNIER

Le programme L.A.C à Nernier (Littérature Art Culture) 2021, de janvier à décembre est arrêté. Les événements prévus de janvier à mars ont été reportés à l'année prochaine.

LES PROJETS

- Lancement du projet « De Rives en pages », initié par le club de lecture du même nom, avec comme objectif l'installation de deux boîtes à lire avant l'été.
- Rénovation et ré-installation de la sculpture de Bernard Lacroix « Y'a de la Joie », offerte à la commune par l'Association Nernier en fête. Un emplacement proche de la Ferme d'Antioche est à l'étude.
- Décoration du rond-point à l'entrée du village : une décoration, amovible, est à l'étude auprès d'artistes locaux. A suivre...

LES ÉVÉNEMENTS

- Programme dense pour les Expositions artistiques à la Ferme d'Antioche, qui se succèdent d'avril à en septembre. Plusieurs collectifs d'artistes promettent un été particulièrement riche en découvertes artistiques. Voir également la rubrique Événements.
- « Nos Lacs » une exposition passionnante de photos du 12 au 18 mai et une conférence organisées avec et par le Conservatoire du Littoral.
- 2^e édition de l'évènement climatique lancé par le Grand Genève : «La nuit est Belle» le 21 mai, avec extinction de l'éclairage public.



PROPRETÉ :

De nouvelles poubelles pour le village

La mairie a investi 5 276 euros pour la mise en place de dix nouvelles poubelles dans le village, qui remplacent les poubelles anciennes en plastique ou en bois. Cette initiative s'inscrit dans la volonté environnementale des élus qui ont retenu des poubelles constituées de lattes fabriquées à base de briques alimentaires recyclées.



LE COIN DES ASSOCIATIONS

- «La Transmission du Savoir» avec comme thème «Le Jardin». Un «marché de fleurs» avec conférence - conseils de jardinage est prévu, **le 6 juin**.

VALORISATION DU PATRIMOINE

- Mise en place d'un groupe de travail visant l'inscription de l'Église de Nernier sur une liste de protection du Patrimoine.
- «Nernier d'Antan», projet d'écriture lancé afin de pérenniser la mémoire de Nernier.
- Embellissement de la Ferme d'Antioche avec un aménagement floral et quelques travaux extérieurs.

CCAS : Nos aînés et la COVID-19

La période que nous vivons avec la pandémie covid 19 est particulièrement difficile pour une grande majorité d'entre nous. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se proposent d'apporter une aide et un soutien à nos aînés : aide aux courses, prise de rendez-vous pour la vaccination, liaisons diverses, etc.

Pour agir efficacement, un questionnaire a été rédigé et distribué. Ses réponses permettent d'adapter au mieux les initiatives des uns et des autres pour apporter le meilleur service à tous les Néroniens. Le CCAS, sous la présidence du maire, comprend des membres extérieurs qui sont : Brigitte Bel, François Luginbühl, David Marcaud, Edouard Trilles et des élus : Michel Fredon, qui assure la vice-présidence, Melissa Arditto, Laurent Grillon et Sophie Monnin.

C2NY :

Une prochaine saison active pour le C2NY

La saison nautique est lancée !

Le cercle nautique Nernier Yvoire a préparé une saison particulièrement riche en événements et stages pour cet été. Par ailleurs, le Surprise a été remis en état après avoir été sorti de l'eau. Les formations théoriques de pré-saison ont été démarrées, les dates et formats des stages et régates sont finalisés depuis quelques semaines et le site a été mis à jour pour le renouvellement des adhésions et inscriptions !

Voilà le programme estival en détail :

- **Avril/Mai** : voile à l'entreprise, projet mené en partenariat avec l'entreprise Nicomatic, une PME de pointe, d'envergure mondiale installée dans la zone économique de Thonon Agglomération des Bracots à Bons-en-Chablais ; 20 salariés seront initiés à la voile et participeront au Bol d'Or.
- **7-9 juillet** : stages sportifs de compétition inter-club U10 à Nernier ; en plus,

nouvelle semaine de stages loisirs.

- **10 juillet** : Régate traditionnelle Les 6 Heures de Nernier, manche du Championnat du Petit Lac (Suisse) et Championnat Top Voiles (France).
- **12-16 juillet** : stages voile loisirs à Nernier, avec cette année une nouveauté, stages de journée entière ;
- **19-23 juillet** : stages voile loisirs à Yvoire, comme à Nernier, également stages à la journée.
- **août** : Régate des Vieux Gréements par la Licorne.
- **Juillet - Août** : projet de traversée du lac en Paddle. Enfin, encore une nouveauté est lancée cet été : des cours de voile débutant pour adulte. Les stages sont organisés avec le soutien de l'école de Voile Itinérante de Haute-Savoie (EVI74), créée par le Comité Départemental de Voile avec le soutien financier du Conseil Départemental de Haute-Savoie. Bonne saison, bonne navigation et bon vent à tous.

AU MUSÉE DU LAC :

AML, programme des expositions

Colette Paquelet, présidente et Marina Bors, responsable des expositions, ont concocté un programme séduisant et varié pour la saison estivale 2021 au Musée du Lac, place du Musée.

Outre que le Musée anime ainsi le cœur même du village, il propose toujours un panel d'artistes très diversifié et d'autant plus intéressants.

Merci aux responsables de leur dévouement, y compris pour l'école de peinture qui, au 1er étage du Musée, fonctionne toute l'année.

- Du **17 au 27 juin** 2021, Stéphane Corcelle, photographe animalier.

- Du **1er au 11 juillet** 2021 Eva Veneg et Colette Isaac, toutes les deux peintres.

- Du **29 juillet au 8 août** 2021, Paul Loridant, peintre et Johann Touanen, peintre et sculpteur.

- Du **12 au 22 août** 2021, Yève Chammosset, sculpteur, René Credoz, sculpteur, Cassandra Wainhouse peintre, Didier Barret, peintre.

- Du **26 août au 5 septembre** 2021, André Garçon, pastelliste, Suzette Thabuis, Travail de paille, Myriam Sommeller, peintre et bijoux.

- Du **9 au 19 septembre** 2021, Exposition de l'Ecole de Peinture.



LE DOSSIER
DU MOIS

PORT DE NERNIER

Un projet d'envergure : la Capitainerie



Le port de plaisance de Nernier comprend 225 anneaux, 11 places à terre et 9 places visiteurs. Il accueille près de 500 nuitées par an. Le club de voile organise des stages et des régates durant la période estivale. Le port, un lieu de promenade très apprécié en toute saison, accueille également La Licorne, bateau promenade proposée à la location durant tout l'été.

Le projet fait actuellement l'objet d'une consultation des usagers qui sera suivie d'une concertation avec les habitants.

Malgré cette fréquentation, l'accueil des plaisanciers est aujourd'hui sommaire : les sanitaires, anciens, sont installés dans une petite construction au toit plat adossée au talus, face au quai ; elle est surmontée d'un chalet vétuste qui abrite la capitainerie ; une construction mobile, en bois, sert de buvette en période estivale.

Le projet d'une nouvelle capitainerie a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des plaisanciers, et de valoriser le port et le parc public qui le surplombe. Le site est à requalifier

dans son ensemble (quai et talus) afin de mettre en valeur cet emplacement privilégié en belvédère sur le lac. La commune a sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour réaliser le programme fonctionnel, architectural et paysager qui a été validé en septembre 2019. Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en février 2020 ; L'architecte choisi à l'issue du marché public de maîtrise d'œuvre est Fabrice DAVID (Thonon-les-Bains.) qui a réalisé dernièrement la base nautique intercommunale de Sciez.

D'esquisses en esquisses...

La première esquisse remise en février 2020 ne faisant pas consensus parmi les élus en raison de son architecture jugée trop audacieuse, il a lui été demandé d'autres propositions. Trois nouvelles esquisses ont été fournies depuis. L'enveloppe financière prévisionnelle des travaux atteint 590 000 € HT, dont 315 000 € pour le bâtiment et 275 000€ pour les aménagements paysagers et

d'espace public. Une première tranche de travaux sera dédiée à la construction du bâtiment et à l'aménagement du talus-belvédère paysager. L'aménagement du quai des dériveurs pourra faire l'objet d'une ou plusieurs tranches optionnelles, selon l'estimation financière définitive du projet. Le projet est éligible aux subventions de l'Etat, de la Région et du Département, ainsi qu'au programme européen «Leader», animé par le Syndicat d'aménagement du Chablais (SIAC) qui soutient les projets de construction en bois local.

Le projet fait actuellement l'objet d'une consultation des usagers (Conseil portuaire et associations), qui sera suivie d'une concertation avec les habitants. Si les conditions sanitaires n'autorisent pas la tenue de réunions publiques, nous mettrons le dossier à la disposition du public sur la plateforme Maires&Citoyens et sous la forme de panneaux d'exposition avec un registre où seront consignées les observations. Toutes les contributions seront les bienvenues.





Déchets : nouvelle localisation pour le tri

Un nouvel espace de tri sélectif sera bientôt disponible sur le terrain des services techniques à l'angle de la Route de Messery et de la Route de La Chapelle.

Outre sa position centrale au rond-point, la nouvelle implantation permettra de limiter l'impact visuel de l'espace de tri.

Cet équipement est destiné à remplacer les conteneurs enterrés positionnés à l'entrée du village, les bacs aériens situés aux Peupliers et les conteneurs implantés vers les services techniques, qui contrastent avec l'image qualitative que nous souhaitons donner à notre belle commune.

C'est ainsi qu'ont été retenus des conteneurs enterrés (et non semi-enterrés), qui permettent de limiter les nuisances sonores et l'emprise paysagère des colonnes de tri.

L'espace de tri sera composé de 8 bacs enterrés permettant de collecter les trois familles de déchets recyclables (emballages, papier et verre), avec une zone de dépose.

Thonon Agglo : Qui représente qui ?

Le maire est de droit le représentant titulaire de la commune à Thonon Agglomération, la commune ne disposant que d'un seul délégué titulaire lié à sa démographie. Un suppléant est désigné, en la personne du 1er adjoint.

Par ailleurs, le maire est également délégué titulaire au SIAC, syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais, qui regroupe les 62 communes du territoire du Chablais.

Ils, elles font l'actualité

La mairie a complété ses services. Voici la situation des effectifs des agents en ce printemps 2021, placés sous la direction de la directrice générale des services, Marie-Odile Péreira.

Valérie Deville est le visage de l'accueil pour les visiteurs depuis juillet 2020. Valérie, qui a une longue expérience professionnelle, notamment, dans le notariat, est très satisfaite de ce changement d'activité, aimant le contact avec les Néroniens et les visiteurs de la mairie.

Natalia Ourbonas travaille au service de l'urbanisme. D'origine Russe, enseignante et traductrice de formation, elle a travaillé, entre autres, avec l'Ambassade de France au centre culturel et linguistique français en Russie.

Cécile Pezyn est de retour au service administratif. Elle s'occupe plus particulièrement du port et de la gestion des stationnements dans le village.

Ludovic Moreno a rejoint le service technique en avril 2020, en provenance des espaces verts de la ville de Thonon-les-Bains. Il partage ses connaissances, assurant le fleurissement du village comme la magnifique décoration du rond-point pour Noël. En début d'année il a été nommé responsable de l'équipe technique.

Damien Anselme-Martin est arrivé d'Yvoire où il était agent de surveillance de la voie publique (ASVP) dans le cadre du service mutualisé avec Nernier. Recruté en tant qu'agent au service technique, comme adjoint au responsable, il apprécie, notamment, l'ambiance de l'équipe.



Thierry Martin est présent le matin et est chargé d'assister le futur garde-port ; en attendant son arrivée, il contrôle et surveille l'aire portuaire en termes de propreté, de sécurité des bateaux et de bon fonctionnement du port.

Aldo Otmani est chargé de la propreté du village, de l'affichage officiel, de la gestion et de l'entretien des salles municipales, de la distribution des documents dans la commune quand c'est nécessaire et assiste l'équipe pour les travaux nécessitant des renforts.



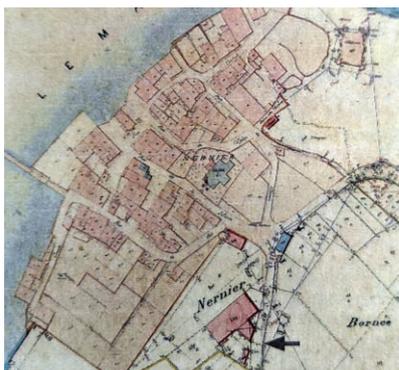
NERNIER
D'ANTAN

Nernier à travers son histoire



On ne peut pas parler de Nernier sans parler de la Ferme d'Antioche et on ne peut pas non plus parler de la Ferme d'Antioche sans parler de Nernier.

Si notre beau village, « la perle du Léman® », attire chaque année de plus en plus de visiteurs séduits par le calme et la sérénité environnantes, la toute première chose qu'aperçoit le visiteur arrivant par la route du Lac, c'est la Ferme d'Antioche ; imposante bâtisse implantée à la frange du bourg médiéval et témoignant de la double orientation du village, qui est tourné à la fois vers le lac et vers les terres agricoles.



Commençons par l'histoire de Nernier et de ses origines...

I. Les origines de Nernier, en patois Narni, remontent à la préhistoire. Lors des fouilles en 1963 ont été trouvés des objets datant de l'âge de pierre (période débutant il y a 3,3 millions d'années) et de l'âge de bronze (période de 3000 à 1200 av. J.-C.). Le village était à l'origine construit sur des pilotis selon l'habitat de la civilisation Palaffite ; il se situait dans le prolongement de la rue de l'Église. Les objets de l'âge de bronze indiquent une présence au large du lotissement de Rive.

II. Par la suite, Nernier fut successivement occupé par des Allobroges, peuple gaulois passant pour des grands guerriers au 2^e siècle avant J.-C., et par des Romains qui s'attelaient à la tâche de constructions de nos voies menant à Yvoire (aujourd'hui le Chemin du Moulin) et à Frize. Nernier fut une place active au temps de la Gaule romaine. On dit même que Jules César y passa !

III. C'est à partir de 456 que les Burgondes, peuple germanique à l'origine de la Bourgogne s'installent comme en témoignent des sépultures qui se situent au lieu-dit des Tuilières.

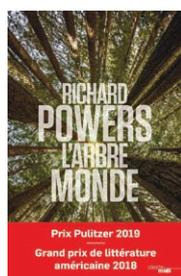
- Le village entre dans l'ère des Seigneuries au XII^e siècle. Nernier devient en 1181 la Seigneurie de Pierre et Nicolas de Nernier qui exerceront droit, autorité et puissance sur ses terres. Le blason de cette famille était de « bleu d'azur à deux dauphins adossés », ce que rappelle encore aujourd'hui le blason de Nernier.
- En 1427 la Seigneurie est attribuée à Philippe de Savoie, le comté de Savoie ayant été érigé en duché.
- En 1536 les Bernois, qui s'étaient emparés de Nernier, la vendent à François de Saint-Jeoire d'Antioche, seigneur d'Yvoire, et par la suite en 1552 à Bernard de Neufeselle, monseigneur de Nernier. Les Bernois sont d'ailleurs revenus quelques années plus tard (1589) pour laisser à Nernier des souvenirs en forme de boulets de canon, dont l'un fiché dans le mur de l'ancienne Poste, actuelle maison Marchand.

IV. Nernier - entre Seigneurie et Révolution

- Au XVII^e siècle, plus proche de nous, Nernier était partagé entre les familles de Brotty (jusqu' en 1674) et Costa de Beauregard (jusqu' en 1793). Avec la Révolution, la Seigneurie est confisquée en 1793 et, par la suite vendue comme « bien national ».
 - Rachetées par la famille Michaud, en 1803 les terres sont revendues à la famille Brotty d'Antioche, dont elle fut alliée, puis par transmission propriété de la famille Chaulin alliée à la famille de Leusse de Syon.
- (à suivre dans la prochaine édition)



Pour le mois à venir, nous recommandons :



L'Arbre-Monde

de **Richard Powers**

Éd. Cherche Midi 2018
Prix Pulitzer 2019

Le sujet : la nature et nos liens avec elle. L'histoire : un botaniste découvre la communication entre les arbres, neuf personnes cherchent à sauver un séquoia millénaire. Le message : en dehors de la nature, notre culture n'est que « ruine de l'âme ». Ne pas passer à côté ! Nous recommandons.

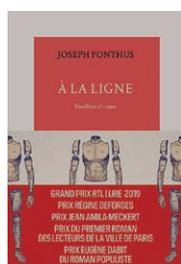


Pourquoi j'ai mangé mon père

de **Roy Lewis**

Éd. Pocket 2012

L'évolution de L'homme illustrée par une famille préhistorique ordinaire, dont Édouard, le patriarche et génial inventeur ramenant le feu. C'est rocambolesque, bien écrit et on s'amuse ! Pour tous, jeunes et moins jeunes !

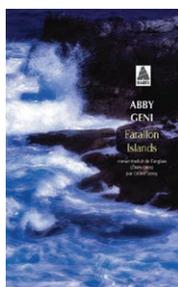


À la ligne. Feuille d'usine

de **Joseph Pontus**

Éd. La Table Ronde 2019

Il y a des premiers romans qui marquent et qui resteront à jamais ! Il y a des écrivains capables de nous enrichir avec leurs écritures étonnantes, belles, poétiques, qui disent tout avec très peu de mots. Joseph Pontus fut de ceux-là. Parti trop tôt à juste 42 ans il nous lègue son unique œuvre, l'histoire d'une vie d'ouvrier dans les abattoirs, déshumanisante, sauvée par la littérature. ...à lire...évidemment !



Fafallon Islands

de **Abby Geni**

Éd. Actes Sud 2017

Un huis-clos dans un milieu hostile, sur une île de tous les dangers, entre thriller psychologique et expérience de survie. Une tension palpable tout au long du livre entre une biologiste-photographe et six chercheurs expatriés sur cette île isolée au large de la Californie. C'est noir avec tout de même une héroïne qui réussit à faire la paix avec elle-même justement parce qu'elle réussit à « traverser l'enfer ». Pas mal, à lire !

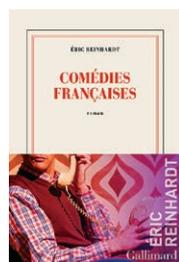


Le pays des autres

de **Leïla Slimani**

Éd. Gallimard 2020

L'histoire d'une jeune Alsacienne éprise d'un Marocain combattant dans l'armée française en 1944 et qui choisit de s'installer au Maroc jusqu'à l'indépendance en 1956. Une histoire sur fond de Tolérance mais où tout le monde vit « dans un pays des autres » ; colons comme natifs, soldats comme paysans, femmes dans un monde régi par des hommes. Une belle écriture. À lire !



Comédies françaises

de **Éric Reinhardt**

Éd. Gallimard 2020

L'histoire romancée de l'inventeur de la transmission de données qui est à la base de la révolution numérique telle que révélée par le héros du roman, jeune reporter de vingt-sept ans. Une écriture parfois très crue, des passages difficiles, un récit très dans l'instantané...inhabituel, peut être dérangeant, mais en tout cas intéressant. Pour un public averti.

De Rives en pages se réunit une fois par mois (pendant le Covid sur Zoom, Whats'app, Internet) dans une ambiance conviviale et détendue. Pour tout renseignement contacter Gunilla Skarin Parte par e-mail à gskarinparte@gmail.com

Henri Klesta



Programme culturel à Nernier

LES EXPOSITIONS À LA FERME D'ANTIOCHE

Ce programme est établi sous réserve de l'évolution favorable du contexte sanitaire.



« LACS - CONTRASTES ET HARMONIES »

Exposition de photos commentées

REPROGRAMMÉ EN SEPTEMBRE, en liaison avec Les journées du Patrimoine le 18 et 19 septembre.

Les dates exactes seront communiqués ultérieurement.

Exposition par et avec le Conservatoire du Littoral, composée de photographies aériennes réalisées depuis un ULM par Frédéric Larrey, et qui met en relief l'immense variété de paysages lacustres. Afin d'aller plus loin que la simple visée esthétique, les photos s'accompagnent des plaquettes de médiation reprenant, Lac par Lac, les enjeux principaux de la conservation des sites.

« NERNIER, LE LAC, LE CIEL, VU DE MON BALCON »

Exposition de photographies **du 20 au 31 mai**

Henri Klesta, Néronien, féru d'Astronomie - il animera par ailleurs l'événement « La Nuit est Belle » le 21 mai - est aussi un photographe expérimenté comme beaucoup de nous ont déjà pu le constater. Il nous promet une exposition haute en couleur avec des photographies panoramiques montées sur aluminium, prises sur le vif de notre Lac et de nos régates, de nos montagnes et, bien entendu, de notre ciel !



GUSTAVE DESARNAULDS

Exposition de peintures **du 8 au 21 juin**

Gustave Desarnaulds, poète, écrivain, peintre et musicien - travaillant comme juriste dans une association caritative à Genève - se présente lui-même « plus comme un artiste qui fait du Droit que comme un juriste à ses heures ». Il nous présente ses peintures, d'une grande délicatesse et harmonie et nous invitera à une soirée de poésie et de musique.

L'ATELIER DU LAC

Exposition

du 29 juin au 12 juillet

Le collectif d'artistes, composé de cinq peintres, deux sculpteurs et une créatrice numérique, Néroniennes pour certaines, ayant été contraint d'annuler l'exposition prévue l'année dernière à cause de la réglementation sanitaire, nous promet pour cette année une exposition particulièrement riche en émotion et ressenti. Éclectique, innovatrice et exploratrice de styles et de techniques avec un leitmotiv : la Liberté créatrice en Fête !

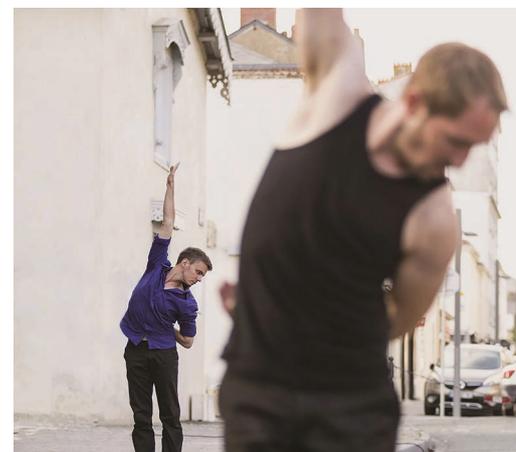
LES CHEMINS DE TRAVERSE

«Les Bulles chorégraphiques»

Spectacle en itinérance dans les rues de Nernier **jeudi 10 juin**

Organisé par la Maisons des Arts et Loisirs Thonon Evian, avec le soutien financier de Thonon Agglo.

Le spectacle, "Les Bulles chorégraphiques", est une suite de 13 petites formes qui alternent solos, duos et quatuors. Chacune a sa propre vie, son parti pris, sa règle du jeu mais toutes sont reliées par une esthétique : une balade de chansons d'amour traversant les âges et les styles, de Benjamin Biolay à Léo ferré en passant par Schubert ou encore The Platters et Patachou. Horaire à venir.





Eva Hermes

« LINO/GRAPHIES »

Exposition de Oliver Miles/Print Eastwood & de Eva Hermes
du 20 au 26 juillet

Oliver Miles, artisan linographe, a ouvert son atelier Print Eastwood à Nernier en 2019. Ses linogravures, pop et colorées, s'inspirent d'un style rétro, décalé et avec humour. Ses gravures, en taille d'épargne sur plaque de linoléum encrée puis imprimées, se réfèrent parmi d'autres, à d'anciens tickets de la CGN.

Eva Hermes, expose en parallèle ses sérigraphes et ses photographies de technique Cyanotype - technique de photographie ancienne par le biais duquel on obtient un tirage photographique bleu de Prusse, bleu cyan - sur le thème de la Nature.



ALEX KLESTA

Exposition de photographies, peinture numérique et collage
du 13 au 19 juillet

Photographe professionnel et artiste pluridisciplinaire, Alex Klesta nous présente une rétrospective de ses différentes œuvres et techniques - photo impressionniste, peinture numérique, collage - ainsi que des travaux récents. Parmi d'autres, sa technique du « flou de mouvement », proche de l'impressionnisme, lui permet de transmettre une vision particulièrement poétique de notre environnement.

PRESQU'ART

Exposition, peintures, sculptures
du 27 juillet au 9 août

Le Collectif d'artistes réuni autour de Alain Guichardot revient en force cette année encore et nous nous en réjouissons ! Nul doute que l'exposition sera aussi forte et expressive que l'année dernière tout en gardant son brin de provocation ! Il est bénéfique de nous poser des questions quant à la définition de l'Art et de nous inciter à sortir des sentiers battus et connus, de sortir de notre « confort » mental, de nous ouvrir à l'inconnu.

« ERRANCE ROMANTIQUE », LES ARTISTES DE LA RÉGION DU LÉMAN

Exposition peintures, sculptures
du 10 au 23 août

Les Artistes de la région du Léman est association regroupant une quarantaine d'artistes professionnels, dont une douzaine va exposer à Antioche cette année, peintres, plasticiens, sculpteurs, photographes, autour du thème de « Errance Romantique ». Ce titre, évocateur du passé historique de Nernier, va favoriser une exposition particulièrement « ciblée », riche et détonante !

LOUIS RYAN

Exposition
du 24 août au 13 septembre

Le style de Louis Ryan, artiste peintre professionnel d'origine savoyarde, installé à Londres et familier des grandes expositions en Europe, est un mariage des techniques traditionnelles et des sujets de nos jours. Nous retrouvons nos villages du Léman et nos montagnes du Chablais dessinés et peints avec un réalisme qui rappelle les méthodes inspirées des ateliers du 19e siècle. Petits et grands formats, huiles et aquarelles, paysages, natures mortes et portraits, le talent de l'artiste s'exprime de manière diverse !



Oliver Miles/
Print Eastwood

Louis Ryan



INFORMATIONS PRATIQUES

NERNIER INFOS N°95 | AVRIL/MAI/JUIN 2021



CRÉDITS PHOTO

Melissa Ardito, Christophe Périat, Christian Vermeulen, Mairie de Nernier, Freepik, Pixabay.

Le coin des épicuriens

À la sortie de ce numéro, les restaurants et bars sont fermés en raison des mesures sanitaires.

LA TABLE DE NERNIER

Vente à l'emporter au : 04 50 17 52 43

LA COMÈTE 04 50 72 80 57

RESTAURANT DU LAC 04 50 72 80 52

BAR AU BON COIN

Bar à bières, terrasse 04 50 72 80 50

PTI BAR 09 81 75 99 96

LA PAILLOTE DU PORT 06 31 65 73 28

LA CAGETTE à ROULETTES

Paniers de légumes et produits bio locaux, sur commande sur son site :

www.cagettearoulettes.com

Remise des cagettes tous les jeudis de 16h à 17h30 à la Ferme d'Antioche.

Utile

THONON AGGLOMÉRATION

Services déchets, assainissement, transports scolaires.

www.thononagglo.fr

CIAS

centre intercommunal d'action sociale

Le CIAS de Thonon Agglomération propose une série de prestations de qualité pour le maintien à domicile : auxiliaires de vie, transport adapté, service de portage de repas...

Programme détaillé disponible à la mairie et auprès du CIAS de Thonon Agglomération. Téléphone : 04 50 31 25 00

BABY SITTING

Armand COMBAZ (2003)

04 50 72 92 07 ou 06 77 11 52 43

Alexandre THOMAS (2002)

at.nernier@gmail.com (Français/Anglais)

HORAIRES DE BUS - LIGNE 152

L'arrêt se trouve devant l'entrée du cimetière. Service du lundi au vendredi.

www.sat-leman.com

Pour THONON :

7h02, 8h19, 14h15, 17h35, 18h33

Pour DOUVAINE :

7h18, 12h38, 15h30, 16h30, 17h33, 18h44

HORAIRES BATEAUX CGN - L3

Horaire de printemps depuis le 18 avril et adapté à la crise sanitaire. À vérifier.

www.cgn.ch/fr/cgn-mobilite

DÉCHETTERIE

Lun-sam de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h00.

Fermeture hebdomadaire :

Sciez : Mardi | Douvaine (Artangy) : Jeudi

Vignette d'accès gratuite disponible à la mairie (sur présentation de la carte grise du véhicule).

Services

MAIRIE DE NERNIER

Téléphone 04 50 72 82 26

Email mairie@nernier.fr

Site internet www.nernier.eu

Ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Samedi : 9h-12h sauf le 1er samedi du mois

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

Police secours 17

Pompiers 18

ASVP Municipal 06 74 71 60 33

Agent de surveillance de la voie Publique asvp@nernier.fr

Poste vacant

Garde-Port 06 87 04 05 52

La capitainerie capitainerie@nernier.fr

ASSISTANTE MATERNELLE

Audrey Bertin, 348D Chemin du Moulin Nernier | Téléphone : 04 50 72 82 26

MESSES À NERNIER

Pas de messes à Nernier

Plus d'infos : diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste

BUREAU DE POSTE À MESSERY

Mardi à samedi 9h00 - 12h00

Heure de levée à Nernier : 9h30 lundi-samedi

BIBLIOTHÈQUE À MESSERY

Téléphone : 04 50 94 79 70

Mardi, jeudi, vendredi : 15h - 17h30

Mercredi : 10h-12h et 15h-17h30

Samedi : 10h-12h

REFUGE DE L'ESPOIR | ARTHAZ

Téléphone : 04 50 36 02 80

Secours aux animaux blessés ou abandonnés

www.animaux-secours.fr

